

De moins en moins d'agent.e.s à la cantine municipale : Les agents de catégories C toujours au régime sec !

A la Ville de Nancy, un.e agent.e de catégorie C qui gagne moins de 1 400€, bénéficie de la même participation de l'employeur 2,15€ par repas qu'un.e cadre qui gagne 4 500€ net de salaire.

Quelle injustice !

Alors que les fins de mois sont de plus en plus difficiles, Nancy Sud réclame :

- une participation individuelle calculée en fonction des revenus des agent.e.s
- des chèques restaurants

stop au mépris de classe
rejoignez Nancy Sud